

Mai 2018

Déclaration de confidentialité Graydon



GRAYDON
open in business

Introduction

La présente déclaration de confidentialité émane de Graydon Belgium N.V..

Graydon Belgium N.V. (ci-après dénommées conjointement « Graydon ») traitent des données à caractère personnel dans le cadre de leurs services et responsabilités. Dans les paragraphes ci-dessous, nous décrivons les données à caractère personnel que nous traitons et à quelles fins. Nous expliquons également pour quels services nous traitons ces données et les fondements juridiques qui nous en donnent le droit. Le partage de données avec des tiers sera examiné, de même que le traitement des données à caractère personnel hors UE. Nous évoquons également la sécurité des données à caractère personnel, ainsi que leurs conditions de rétention. Enfin, nous avons ajouté une section expliquant vos droits en tant que titulaire de données et comment soumettre une réclamation ou contacter Graydon.

1.1 La vision de Graydon (sur la confidentialité)

Graydon est d'avis que la transparence favorise la confiance entre les entreprises. Quand les sociétés ont une vision claire des opportunités et des risques auxquelles elles sont confrontées, la coopération est renforcée, des contrats sont signés et les idées deviennent réalité. La mission de Graydon est d'être le leader novateur parmi les fournisseurs de données sur nos principaux marchés en vue d'apporter un soutien à nos clients dans l'identification, l'acceptation et le développement des relations d'affaires avec les bons partenaires B2B.

Sur la base de cette information, Graydon génère des données dont la valeur économique, financière et commerciale est incalculable et qui aident ses clients à prendre de meilleures décisions d'affaires et finalement bénéficier d'un avantage concurrentiel. Graydon veut être le partenaire de confiance de ses clients et maintenir en tout temps une bonne réputation et une fiabilité absolue aux échelles nationale et internationale. L'approche qu'a Graydon de la conformité doit donc être transparente et proactive.

Graydon traite vos données à caractère personnel avec soin, en toute sécurité et de manière fiable. Nous sommes d'avis qu'il est important que vous ayez confiance en notre organisation, nos services et nos produits. C'est pourquoi nous sommes heureux de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger votre vie privée. Les règles présidant à la protection de votre vie privée sont énoncées dans le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), qui permet à l'autorité belge de protection des données (Autorité Protection des Données.) de contrôler le respect de la loi. Le Règlement Général sur la Protection des Données est un des changements réglementaires les plus importants qui ait eu lieu ces dix dernières années dans notre secteur. Les données sont au cœur des activités de Graydon et de notre philosophie du service à nos clients. Graydon considère que le RGPD est essentiel.

Que sont les données à caractère personnel ?

Les données à caractère personnel sont toutes les données qui permettent de remonter à une personne dénommée titulaire de données. Ce sont par exemple vos nom, adresse, numéro de téléphone et numéro de compte. Parfois, nous globalisons ou anonymisons vos données à caractère personnel pour que vous ne soyez plus traçable. Un titulaire de données peut être un client, un employé ou toute autre personne dont les données à caractère personnel sont traitées.

1.2 Quelles sont nos sources de collecte de données à caractère personnel

Graydon utilise diverses sources pour collecter des données à caractère personnel :

Les sources publiques où Graydon peut obtenir des données à caractère personnel sont notamment:

- a) les sites de Banque nationale belge, , des registres publics, comme Regsol, Banque carrefour des entreprises, ONNS, et l' administration TVA. ;
- c) les registres de contrôle et de signalisation des documents publics ;

-
- d) les entrées dans le Moniteur Belget les journaux quotidiens et hebdomadaires et d'autres sources accessibles à tous, comme par exemple les données déjà fournies par la personne concernée ou les données publiées sur les réseaux sociaux et autres médias en raison de leurs agissements ;
 - e) les listes de sanction nationales et internationales ;
 - f) les équivalents étrangers des sources mentionnées de (a) à (e).

Les sources non publiques où Graydon peut obtenir des données à caractère personnel sont notamment :

- a) le titulaire de données lui-même, y compris les représentants du titulaire de données concerné et les personnes autorisées à cette fin par le titulaire de données ;
- b) les clients de Graydon et autres intervenants ayant des relations commerciales ou financières (y compris une relation de loi du travail) pertinentes pour l'objectif de collecte et de traitement ;
- c) les partenaires commerciaux et les sociétés avec lesquelles Graydon fait des affaires.

1.3 Qui est le responsable de traitement des données ?

Graydon est le responsable de traitement des données à caractère personnel visant les objectifs suivants mentionnés dans la section 2, tels que :

- Gestion de crédits
- Risque et conformité
- Informations commerciales

1.4 Qui est le ou la responsable de la conformité ?

Chez Graydon, la Déléguée à la Protection des Données est Katleen Mertens. La Déléguée à la Protection des Données contrôle la conformité aux lois et les règlements relatifs à la confidentialité et est la personne de contact avec l'autorité néerlandaise de protection des données (Autorité des Données). Pour contacter la Déléguée à la Protection des Données, envoyez un e-mail à : dpo@graydon.be.

2. Quelles sont nos objectifs quand nous collectons des données à caractère personnel ?

Gestion de crédits

Graydon apporte son soutien aux sociétés et aux institutions dans le domaine de la gestion de crédits en traitant et en fournissant des données à caractère personnel sur des personnes physiques et / ou morales, sous la forme ou non d'un score de crédit ou d'un rapport d'information de crédit, pour faciliter la préparation et / ou la liquidation de sociétés et / ou institutions à propos desquelles les sociétés et les institutions prennent des décisions sur :

- a) l'identification, la vérification et / ou la sélection de partenaires commerciaux potentiels ;
- b) l'opportunité ou non de conclure, poursuivre et / ou mettre un terme à des transactions commerciales ;
- c) la définition des conditions dans lesquelles ces transactions commerciales se déroulent, en ce compris notamment l'octroi d'un crédit commercial ou non ;
- d) l'identification de (futurs) opportunités de réclamer et de recouvrir des créances et / ou la solvabilité.

La fourniture des données à caractère personnel susmentionnées à des tiers, qui en poursuivent le traitement en respectant les mêmes fondements que ceux susmentionnés.

Risque et conformité

Le soutien aux sociétés et institutions dans la réalisation de la conformité aux obligations légales et des devoirs d'accomplissement de contrôles statutaires, y compris ceux résultant des lois belges relatives au contrôle financier (Loi contrôle financier), à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (loi Anti-blanchiment) et aux sanctions, du devoir de prudence, de la vigilance et du savoir-faire à l'égard de la clientèle en traitant et fournissant des données à caractère personnel sur des personnes physiques et / ou morales.

La fourniture des données à caractère personnel susmentionnées à des tiers, qui en poursuivent le traitement en respectant les mêmes fondements que ceux susmentionnés.

Informations commerciales

Le soutien aux sociétés et institutions dans le domaine du traitement commercial pour leur bénéfice en traitant et fournissant des données à caractère personnel sur des personnes physiques et / ou morales pour les activités commerciales de ces sociétés et institutions.

La fourniture des données à caractère personnel susmentionnées à des tiers, qui en poursuivent le traitement en respectant les mêmes fondements que ceux susmentionnés.

Autres objectifs

Le traitement des données à caractère personnel pour améliorer les produits et expériences des personnes concernées par nos sites Web, fournir à nos clients des produits et services demandés à Graydon, faire la publicité et promouvoir les services offerts. Le contact avec des clients sur des produits et services susceptibles de les intéresser, à condition qu'ils aient donné leur consentement. Ou dans le cas où le client nous a déjà commandé le produit ou service et la communication est pertinente ou se rapporte à cette demande préalable et a été réalisée durant la période fixée par la législation applicable. La réalisation d'actes d'administration interne et de gestion de nos propres comptes et enregistrements à cette fin.

Le recrutement et la sélection de nouveaux employés ; le soutien aux employés et la gestion des fichiers relatifs au personnel.

3. Sur la base de quels fondements légitimes Graydon traite-t-elle des données à caractère personnel ?

Consentement : le titulaire de données a donné clairement sa permission pour le traitement.

Si le titulaire de données complète des formulaires de contact sur le site Web dans le but, par exemple, de s'informer sur les scores de crédit, Graydon lui demande des informations personnelles telles que son nom, sa société, son adresse e-mail et son numéro de téléphone. Graydon n'utilise ces informations qu'aux seules fins auxquelles elles sont destinées : fournir au/à la titulaire des données le service et les informations qu'il ou elle demande. Ces données ne seront pas transmises à des tiers.

Contrat : le traitement des données est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel le titulaire de données est partie. Ce critère s'applique quand le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat tel qu'un contrat d'emploi, d'achat ou de leasing.

Obligation légale : le traitement des données est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle Graydon est soumise.

Intérêt légitime : le traitement des données à caractère personnel dans le but d'offrir et de fournir des informations commerciales, ainsi que de développer ces services, est nécessaire dans l'intérêt légitime de Graydon ou de ses clients. Ce traitement vise à permettre aux entreprises de gérer leurs risques financiers, de se prémunir contre la fraude, de savoir exactement avec qui elles font des affaires, d'assumer leurs obligations en matière de conformité et de respect des règlements et de mieux comprendre les organisations, les secteurs et les marchés. Le traitement des données à caractère personnel sur la base de ce fondement ne se produit pas si les intérêts de la personne dont on traite les données prévalent.

4. Graydon fait-elle appel au traitement automatique ?

Graydon utilise le traitement automatique dans la détermination du score de crédit d'une société. Le traitement automatique de données commerciales et/ou de données à caractère personnel, associées à des données statistiques et/ou démographiques, est utilisé dans le cadre de la détermination du score de crédit d'une société, ce qui permet de générer un profil de crédit sur la base d'un modèle de calcul logique et transparent associé à des facteurs de pondération. Le score de crédit prédit dans quelle mesure une entreprise est susceptible de poursuivre ses activités commerciales, payer ses factures à temps, bénéficier de crédits ou si elle est soumise à des risques spécifiques. Le résultat est une indication de risque. Il n'y a pas de conséquences légales liées à ce score de crédit. Graydon ne prend aucune décision sur une organisation et n'incite pas ses clients à faire des affaires ou non avec une organisation.

Nous utilisons le traitement automatique pour établir nos propres prospects. Ces informations sont collectées pour établir un score sur la base d'un modèle de calcul logique et transparent associé à des facteurs de pondération. En fonction de ce score, Graydon contacte ou non un client potentiel. Il n'y a pas de conséquences légales liées à ce traitement automatique et il n'a pas non plus d'impact significatif sur les titulaires de données, que le prospect soit contacté ou non par Graydon en fonction de ce score.

5. Graydon partage-t-elle des données à caractère personnel avec des tiers ?

Graydon ne partage aucune donnée commerciale interne, y compris des données à caractère personnel, avec qui que ce soit hors de la holding. Les données commerciales sont partagées au sein du groupe.

Le cœur de métier de Graydon est la collecte et le traitement de données à caractère personnel en vue de la fourniture de services d'information commerciale (données commerciales). Graydon partage ces données commerciales avec :

- Des clients – entreprises et organisations avec lesquelles Graydon signe un contrat pour l'achat ou l'accès à des données ;
- Des filiales de Graydon – Giant-net B.V., Graydon Holding, Graydon Netherlands, Graydon United Kingdom, Open Companies et Graydon Incasso ;
- Des fournisseurs – entreprises et organisations avec lesquelles Graydon signe un contrat pour l'achat ou l'accès à des données ;
- Atradius – entreprise qui gère les créanciers internationaux pour le compte de Graydon.

6. Graydon transfère-t-elle des données en dehors de l'Espace économique européen ?

Graydon ne transfère des données en dehors de l'EEE que si le pays concerné a un niveau suffisant de protection des données selon la Commission européenne ou si des mesures de prudence supplémentaires sont prises (clauses modèles standards) avec ces parties pour s'assurer que les données à caractère personnel sont protégées conformément aux normes du RGPD.

7. Comment Graydon protège-t-elle vos données à caractère personnel ?

Graydon considère que la protection de votre vie privée et de la confidentialité de vos informations personnelles est essentielle et s'assure dès lors de prendre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel de toute perte, abus ou forme illicite de traitement.

8. Combien de temps Graydon conserve-t-elle mes données ?

Graydon s'assure que les données à caractère personnel qu'elle traite pour ses services d'information commerciale sont correctes, adéquates, pertinentes et actualisées. À cet égard, Graydon prend toutes les mesures raisonnables nécessaires pour effacer les données à caractère personnel s'il apparaît que les objectifs de traitement susmentionnés sont incorrects ou ne sont plus suffisants, pertinents ou actualisés.

9. Quels sont mes droits concernant mes données à caractère personnel?

Graydon s'efforce de maintenir l'exactitude et l'actualité de vos informations personnelles. Vous pouvez demander à Graydon de vous fournir les données à caractère personnel qu'elle conserve vous concernant (droit d'accès). Si ces informations sont inexactes, incomplètes ou non pertinentes pour la finalité du traitement, ou si elles sont contraires à une exigence légale, vous êtes en droit de demander à Graydon de corriger, compléter ou effacer ces informations (droit de rectification et droit à l'effacement). En outre, vous pouvez exercer votre droit de :

- limiter le traitement de vos données (droit à la limitation du traitement) ;
- transférer vos données quand elles sont traitées automatiquement et fondées sur un contrat ou un consentement (portabilité des données) ;
- vous opposer au traitement de vos données. Quand vos données à caractère personnel sont utilisées à des fins de marketing direct, vous pouvez en tout temps vous opposer à leur traitement.

Si vous souhaitez faire valoir vos droits, vous pouvez en faire la demande à Graydon. La demande, accompagnée d'une copie signée de votre carte d'identité (avec numéro de Service public et photo), doit être envoyée à Graydon, par e-mail à rgpd@graydon.be ou par courrier à Graydon Belgium SA, Uitbreidingstraat 84-b1, 2600 Berchem. Nous répondrons en tous cas en délai d'un mois après la réception de votre demande.

10. Réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données

Il est possible d'introduire une réclamation à l'autorité belge de Protection des Données si elle concerne la protection des données à caractère personnel. Dans ce but, rendez-vous sur : <https://www.privacycommission.be/fr/reglement-general-sur-la-protection-des-donnees-citoyen>

11. Cookies

Le site Web de Graydon fait appel à des cookies. Veuillez consulter notre [déclaration relative aux cookies](#) pour plus d'informations.

12. Comment contacter Graydon ?

Vous voudriez en savoir plus sur le point de vue de Graydon sur la confidentialité, vous avez des questions ou des suggestions ? N'hésitez pas à nous contacter par e-mail en écrivant à rgpd@graydon.be ou par courrier à Graydon Belgium SA, Uitbreidingstraat 84/b1 2600 Berchem.

Graydon Belgium SA
Uitbreidingstraat 84-1b | 2600 Berchem

La présente Déclaration de confidentialité sera mise à jour de temps à autre.
Nous vous conseillons donc de la consulter régulièrement.

Dernier amendement de la Déclaration de confidentialité : 03 mai 2018.